

Brèves

RESAH : les 3 priorités pour 2015

le 09/04/2015

A l'occasion de son assemblée générale le 7 avril, le réseau des acheteurs hospitaliers franciliens (RESAH), qui compte 149 adhérents, a fait le bilan de l'année écoulée et annoncé 21,3 millions d'euros de gains sur achat au compteur, soit un gain moyen de 4,5% du volume achat mutualisé traité. Mais son action ne s'est pas limitée à la seule Ile-de-France. Dans le cadre du programme Phare, le RESAH a accompagné 26 établissements de santé dans toutes les régions pour la définition de leur plan d'action achat (PAA). Et il s'est ouvert de nouveaux horizons en décidant d'accepter des organismes non franciliens pour ses achats mutualisés qui n'étaient pas déjà couverts par un groupement régional, comme par exemple l'appel d'offres électricité qui a réuni 500 établissements de santé et médico-sociaux. Trois chantiers prioritaires ont été définis pour 2015. D'abord la mise en œuvre d'une politique d'achat commune dans les groupements hospitaliers de territoires (GHT) franciliens, incarnée par le programme Perfachat, lequel doit aider les établissements à atteindre la cible de gains sur achat fixée (311 millions d'euros). Ensuite l'achat d'innovation, entre autres avec la gestion des achats innovants du projet TerriSanté. Enfin la professionnalisation des acheteurs, notamment au travers de son partenariat avec ESCP Europe.